

MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION

DIRECTION DE LA CONSOMMATION ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES

SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE MARITIME

2, avenue de Fétilly - BP 510 - 17021 LA ROCHELLE CEDEX

Téléphone : 34.93.60

N/Réf. : 160/83/CM/NS/S.A.

V/Réf. :

RECEPISSE DE DECLARATION

Dossier suivi

par :

Poste :

Objet : Immatriculation des ateliers
de fabrication de laits fermentés
Décret n° 63 695 du 10.07.1963
Arrêté du 23.07.1963

La Rochelle, le 31 MARS 1983

Par lettre en date du 14 mars 1983, vous avez déclaré vouloir procéder à la fabrication de yaourts.

Je vous informe qu'à dater de ce jour il sera affecté à votre atelier le n° 17 Y 13.

Je vous rappelle que ce numéro devra être inscrit en caractères apparents sur les récipients contenant du yaourt ou sur les dispositifs de fermeture.

L'Inspecteur Principal
Chef du Service Départemental
de la Charente-Maritime

H. HOCQ.

Monsieur MARET Jacques
Lalevée
St. LAURENT DE LA PREE
17450 FOURAS